

marches-securises.fr

PUBLICATION



## ÉTABLISSEMENT

Ville de Bagnols sur Cèze (30)  
Place Auguste Mallet

30205 Bagnols sur Cèze

## AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE SERVICES

### Pouvoir adjudicateur / Entité adjudicatrice

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur**

Ville de Bagnols sur Cèze (30), Monsieur le Maire, BP 45160, 30205 Bagnols sur Cèze CEDEX, FRANCE. Tel : +33 466505050. E-mail : c.caruso@bagnolssurceze.fr.

**Adresse(s) internet**

Adresse générale du pouvoir adjudicateur / de l'entité adjudicatrice : <http://www.bagnolssurceze.fr>

Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur**

Services généraux des administrations publiques.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non

### Description du marché

**Objet du marché**

Réfection et création de signalisation routière horizontale

**Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

34922100

**Lieu d'exécution**

Bagnols sur Cèze 30200 Bagnols sur Cèze

Code NUTS : FRJ12

### Caractéristiques principales

Réfection et création de signalisation routière horizontale

Accord-cadre à bons de commande Sans montant minimum annuel et avec un montant de 50 000 EUR HT maximum annuel.

L'accord cadre est conclu pour une durée de 12 mois renouvelable trois fois, sans que la durée totale de l'accord-cadre ne puisse excéder quatre (4) ans.

**Type de marché**

Services : Autres services

**Type de procédure**

Procédure adaptée

**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)**

Les prestations à réaliser comprennent :

- La fourniture des produits de marquage,
- La fourniture des billes de verre pour rétro-réflexion,
- L'effacement des bandes ou parties des bandes à supprimer,
- Le piquetage des modulations sur le pré-marquage, ainsi que le pré-marquage des marquages spéciaux,
- L'application des produits,
- La mise en place d'une signalisation temporaire de chantier en adéquation avec la difficulté des travaux à réaliser,
- L'enlèvement des terres et salissures persistantes des chaussées devant recevoir le marquage.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics : Oui

Des variantes seront prises en considération : Non

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Division en lots : Non

**Durée du marché ou délai d'exécution**

Durée en mois : 48 (à compter de la date de notification du marché).

### Conditions de délai

**Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

Vendredi 22 octobre 2021 - 12:00

**Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

**Durée en jours :** 120 (à compter de la date limite de réception des offres).

### **Informations sur l'accord cadre**

Accord-cadre avec un seul opérateur.

**Durée de l'accord-cadre :** Durée en mois : 48

**Estimation de la valeur totale des acquisitions pour l'ensemble de la durée de l'accord-cadre :** Fourchette : entre 0 et 200000 euros

### **Conditions relatives au marché**

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

Les sommes dues au(x) titulaire(s), seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement.

Financement sur fonds propre de la Ville.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

Les groupements d'entreprises conjoints ou solidaires sont admis.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;
- En qualité de membres de plusieurs groupements.

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française**

Français.

**Unité monétaire utilisée :** Euro.

**L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :** Non

### **Conditions de participation**

**Critères de sélection des candidatures :**

aptitude à exercer l'activité professionnelle

-capacité économique et financière

-capacités techniques et professionnelles.

**Situation juridique - références requises :**

Cf Règlement de consultation

**Capacité économique et financière**

**Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :**

Cf Règlement de consultation

**Capacité technique**

**Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :**

Cf Règlement de consultation

### **Conditions propres aux marchés de services**

**La prestation est réservée à une profession particulière :** Non

**Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation :** Non

### **Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire DC2, ci-après).

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par

l'acheteur public).

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

### **Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

**Une enchère électronique sera effectuée : Non**

### **Autres renseignements**

**Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice**

MAPA20213028S07

**Conditions de remise des offres ou des candidatures :**

Les candidats doivent transmettre leurs plis, par voie électronique uniquement, à l'adresse suivante du profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

### **Procédures de recours**

**Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal Administratif de Nîmes 16 avenue Feuchères CS 88010 30941 NÎMES cedex 09 FRANCE. Tél. +33 466273700. E-mail : [greffe.ta-nimes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nimes@juradm.fr). Fax +33 466362786. URL : <http://nimes.tribunal-administratif.fr>.

**Introduction des recours**

- Introduire, avant la signature du marché, un recours gracieux auprès de l'acheteur public contre la décision de rejet de leur candidature ou de leur offre ;
- Exercer devant le tribunal administratif compétent : un référé pré contractuel avant la conclusion du contrat (articles L551-1 et R 551-1 du Code de Justice Administrative) ;
- Après la conclusion du marché et si le l'acheteur public n'a pas respecté le délai de suspension de la procédure L 551-15 du Code de Justice administrative ou ne s'est pas imposé et respecté le délai de suspension de la procédure formalisée mise en œuvre, seize ou onze jours selon son choix, prévu par la Directive européenne 2007/66/CE du 11 décembre 2007, un référé contractuel dans un délai de trente et un jours suivant la publication d'un avis attribution ou en l'absence d'un tel avis jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat (articles L 551-13 à 551-14 et R.551-7 du Code de Justice administrative et selon les conditions établies par l'ordonnance du 7 mai 2009 et son décret n°2009-1456 du 27 novembre 2009) ;
- Un recours en annulation dans un délai de 2 mois à compter de la notification du présent courrier (articles R 421-1 à R 421-7 du Code de justice administrative) ;
- Ou un recours de plein contentieux dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation sont rendues publiques ;
- L'opérateur économique est informé que l'acheteur public, en matière de procédures formalisées, ne procédera à la signature du marché public avec l'attributaire qu'une fois le délai de "Stand Still" écoulé à compter de l'envoi de la lettre de rejet.

### **Adresses complémentaires**

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :**

Service commande publique BP 45160 , à l'attention de Responsable du service , 30200 Bagnols sur Cèze CEDEX, FRANCE. Tél. +33 466505050. E-mail : [c.caruso@bagnolssurceze.fr](mailto:c.caruso@bagnolssurceze.fr). URL : <http://www.bagnolssurceze.fr>.

### **Date d'envoi du présent avis**

28 septembre 2021